



DIP - SG
Case postale 3925
1211 Genève 3

Monsieur Olivier BAUD
Président
Société pédagogique genevoise

Boulevard Georges-Favon 14
Case postale 5434

1211 Genève 11

N/réf. : FW/RBo/ig
V/réf. :

Genève, le 27 février 2008

Concerne : mandat du fonctionnement de l'enseignement spécialisé

Monsieur le Président, Cher Monsieur,

Votre courrier du 22 courant m'est bien parvenu et a retenu toute mon attention.

Vous relevez, à juste titre, le fait qu'entre la phase de définition de projet et son lancement effectif plusieurs mois se sont écoulés. Cela ne doit cependant pas être interprété comme un retard. En effet, la bonne articulation entre le projet concernant l'enseignement spécialisé et celui relevant du fonctionnement du primaire est un enjeu clé pour le département. Pour des raisons évidentes, il fallait faire en sorte que le premier projet puisse s'appuyer sur des hypothèses fortes et stabilisées concernant le second. C'est par un déphasage temporel entre projets que cela a pu se faire.

Concernant l'avancement des travaux, vous me signalez que le 20 février dernier, Monsieur Maurice Dandelot a annoncé en commission de fonctionnement que le rapport intermédiaire serait remis au Chef du Département le 20 mars prochain, soit avec un peu plus de deux semaines de retard par rapport au planning initial, reconnu comme très ambitieux par tous les partenaires.

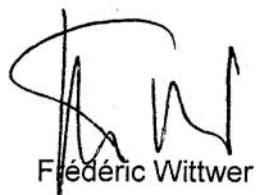
Ce léger retard, qui suscite votre forte inquiétude, s'explique par le fait que le cercle des acteurs ou des milieux entendus a été élargi par rapport à ce qui était prévu initialement. Par ailleurs, vous n'êtes pas sans savoir que l'enseignement primaire est actuellement engagé dans la mise en place d'importants changements qui mobilisent fortement les membres de la DGEP et en particulier Monsieur Dandelot, qui est aussi un des chefs de projet concernant le mandat sur l'enseignement spécialisé. Le fait que Monsieur Dandelot soit très impliqué dans les deux projets vise à assurer une cohérence entre des projets qui sont étroitement liés.

Vous constatez, et j'en suis heureux, que les chefs de projet ont pu consacrer déjà 5 heures de réflexion partagée avec vous-même et vos délégués, outre une première rencontre de clarification sur la méthode que vous avez pu organiser avec Monsieur Yann Boggio en décembre. Ces premières rencontres seront suivies, comme cela vous l'a été annoncé ainsi qu'aux autres partenaires, de la possibilité de fournir d'autres contributions par la suite, puisque d'autres rencontres auront lieu durant la seconde phase du mandat.

Votre association a donc eu, et aura encore, le loisir d'une part d'explicitier son point de vue sur l'ensemble des questions liées à l'enseignement spécialisé, et d'autre part de partager avec les chefs de projet un certain nombre d'hypothèses permettant de faire évoluer l'enseignement spécialisé dans le sens d'un dispositif simplifié, qui puisse préserver la spécificité de la collaboration étendue entre le milieu pédagogique et le milieu médical, tout en répondant mieux aux besoins des élèves en grande difficulté maintenus en division ordinaire.

Une bonne partie des réponses aux questions que vous formulez figurent dans le mandat (livrables attendus et échéances). Quant aux modalités de travail, elles vous ont été précisées par les chefs de projet. Si, sur le plan pratique, vous souhaitez avoir des informations complémentaires de manière à pouvoir vous organiser à l'interne, je vous invite à prendre directement contact avec les chefs de projet.

Je remercie votre association pour son engagement dans cette réflexion d'importance et vous prie de recevoir, Monsieur le président, Cher Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.



Frédéric Wittwer

Copies : M. C. Beer, Conseiller d'Etat en charge du département de l'instruction publique
Mme P. Byrne-Sutton, directrice générale de l'Office de la jeunesse
M. S. Eliez, directeur du service médico-pédagogique
MM J.-P. Biffiger, Y. Boggio et M. Dandelot, et Mme S. Cèbe, membres de l'équipe de projet